

Bulletin d'Adhésion - Jeune -

1ère Metz - Queuleu. Groupe Roger Clément
3, Rue Frédéric Mistral 57070 METZ

Invité: 1 mois

Le chapeau de Baden Powell <input checked="" type="checkbox"/> champs obligatoires		N° Adhérent:	
Groupe SGDF: Roger Clément - 1ère Metz - Queuleu		Code structure: 305702500	
Ancien groupe/Ville (Dpt):		N° Adhérent SGDF:	
Unité:	Farfadets (170) : 6-8 ans né en 2018 et 2017	Unité:	Louveteaux - Jeannettes (110) : 8-11ans né en 2016-2015-2014
Civilité:	Scouts-Guides (120) : 11-14 ans né en 2013-2012-2011	Civilité:	Pionnier-Caravelle (130) : 14-17ans né en 2008-2009-2010
	Compagnons (140) : 17-20ans né en 2007-2006-2005		<input type="radio"/> Garçon <input type="radio"/> Filles
Nom:			
Prénom:			
Téléphone :			
Mail perso de l'adhérent Oblig. à partir des Pio. Cara.			
Date de naissance:	Ville (Dpt) de Naissance :		
	Pays (si pas France metrop.):		

Parents /Tuteurs légaux	
Mère:	Père / Tuteur:
Nom Usage:	Nom Usage:
Nom de Naissance:	Nom de Naissance:
Prénom:	Prénom:
Tel Portable:	Tel Portable:
Autre:	Autre:
Mail:	Mail:
Profession:	Profession:
Adresse:	
Adresse (si différente):	
CP: Ville:	CP: Ville:

Résidence de rattachement de l'adhérent: (à préciser en cas de séparation ou lieu de résidence différent)

Adresse:

CP: Ville:

Régime Social

Sécurité Sociale: Général MSA
 Autre, préciser:

Numéro allocataire CAF: Quotient Familial CAF mensuel:

Le Quotient Familial fiscal qui sert au calcul de la cotisation se calcule à partir du dernier avis d'imposition
QF = Revenu Fiscal de Référence / Nombre de part fiscale ou QF mensuel CAF x 12

Traitement des données - informatique et liberté: Toutes les informations recueillies sont nécessaires pour l'adhésion, la gestion des activités ou la transmission d'informations administratives et légales dans le cadre des centres d'accueil de mineurs. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées uniquement à l'administration de l'association. Elle peuvent faire l'objet de transfert à sa filiale Scout ou à des tiers au sein de l'union européenne, mais uniquement dans le cadre des activités de scoutisme. Conformément à la loi dite "Informatique et liberté" (n°78-17 du 6 janvier 1978) et aux recommandations de la CNIL, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelle ou y accéder pour leur rectification, limitation, portabilité ou effacement en contactant le service adhérent des SGDF, 21-37 rue de Stalingrad-Bat D-94110 ARCUEIL - dpo@sgdf.fr.

Ce document est le seul exemplaire qui sera conservé en archives durant 10ans à des fins de contrôle et vérification des organismes d'état habilité à le faire. Toutes les extensions informatiques sont écrasées systématiquement lors du démarrage d'une nouvelle année d'activités.

Assurance Responsabilité Civile:
Je certifie avoir souscrit une assurance Responsabilité Civile Familiale à titre personnel qui inclus l'adhérent.

Je certifie que les informations collectées sur ce bulletin sont exactes

Coût de l'adhésion et participation aux frais du Groupe

Le mouvement SGDF est reconnu d'utilité publique, la cotisation ainsi que les dons donnent droit à l'émission d'un reçu fiscal permettant de déduire 66% du montant versé si vous êtes assujéti à l'impôt sur le revenu (CGI article 200)

ATTENTION : le QUOTIENT FAMILIAL CAF est mensuel, donc QF FISCAL ANNUEL = QF CAF x 12

Cotisation Nationale

Quotient Familial ANNUEL = (Revenu fiscal de Réf / Nbre de Parts)	1er et 2ème enfant	A partir du 3ème enfant	Montants:
Cotisation plancher (QF de 0 à 5647€)	10 €	10 €	
Tranche 1 (QF de 5648€ à 11295€)	24 €	24 €	
Tranche 2 (QF de 11296€ à 17130€)	71 €	24 €	a
Tranche 3 (QF de 17131€ à 22965€)	109 €	71 €	
Tranche 4 (QF de 22966€ à 28797€)	146 €	109 €	
Tranche 5 (QF >28798€) ou sans info QF	160 €	146 €	

Participation aux Frais hors activité :

Le cout des activités dans les unités, ainsi que cette participation aux frais du groupe, ne donne pas droit à un reçu pour déduction fiscale.

Ce montant est forfaitaire, il est à régler **une seule fois par famille**, quel que soit le nombre d'adhérent.
- Il sert à couvrir partiellement les frais administratifs du Groupe,
- Mais également tous les frais d'entretien des locaux, ainsi que les charges s'y affaissant (eau, élec, fiscalité, maintenances...)
- Ce montant peut varier chaque saison en fonction du budget annuel et sera voté lors du premier conseil de groupe en Septembre.

Cette année, le montant de cette participation est de: 40 € **b**

Je souhaite également faire un don de soutien au Groupe pour un montant de: **c**

Montant total à régler (a+b+c):

Je règle: Par chèque à l'ordre de "SGDF" Espèces Bons CAF
 Autre (préciser):

Autorisations (Cocher) :

Outils numériques et réseaux sociaux :

Je consens à ce que mon enfant utilise les outils numériques mis à disposition par l'association sous la vigilance d'un encadrant responsable. Je m'engage également à veiller aux cotés de mon enfant, que des contenus personnels, tendancieux ou contestables ne soient pas exposés sur les réseaux sociaux, internet ou autres supports libres et dénués de contrôle. Devant la multiplication des cas, le groupe sera très rigoureux, se garde le droit de transmettre chaque litige aux autorités compétentes par des mesures allant du simple signalement et jusqu'à l'instruction d'une procédure judiciaire. Pour sa part, chaque publication de la part du groupe sera vérifiée et contrôlée par une personne compétente et désignée avant sa diffusion. **Le Groupe se réserve le choix des réseaux sociaux et supports de communication.**

Mesures médico - chirurgicales :

J'autorise le responsable à prendre, le cas échéant, toutes les mesures médico-chirurgicales urgentes rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant pendant les activités sous la responsabilité des Scouts et Guides de France. En cas d'accident, j'en serai informé au plus vite par tous les moyens possibles.

Droit à l'image :

Pour valoriser l'image du scoutisme et conformément aux dispositions en vigueur sur le droit à l'image, j'autorise l'association à fixer, reproduire, et communiquer les photographies de mon enfant dans le cadre de la communication du mouvement SGDF (Revues, site internet, presse, communiqués institutionnels de l'association...), dans le respect de l'intimité, de l'anonymat, ainsi qu'avec la bienveillance des personnes.

Nom et Signature du ou des représentant(s) légal(ux) de l'enfant:

Fait à le